



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2457

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany, pour le groupe socialiste.

M. Jean Glavany. Monsieur le Premier ministre, vous parlez du chômage, en particulier de celui des jeunes, en termes bien abstraits (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et bien technocratiques. Pour vous rappeler les chiffres, je vous montre, à nouveau, ce graphique qui traduit l'évolution du chômage des jeunes. (*L'orateur brandit une pancarte montrant un graphique.*) Cela vous intéressera peut-être.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ça ne l'intéresse pas !

M. Jean Glavany. Pendant les cinq années du gouvernement Jospin, ces chiffres n'ont cessé de baisser, alors qu'ils n'ont cessé d'augmenter sous votre majorité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est faux ! menteur !

M. Jean Glavany. Ces chiffres sont fournis par l'INSEE, un organisme d'État !

Je le disais, ces chiffres n'ont cessé de baisser sous le gouvernement Jospin sans que nous ayons jamais démantelé le droit du travail ; nous l'avons, au contraire, renforcé. Et ils n'ont cessé d'augmenter sous votre majorité, alors que vous l'avez démantelé ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Et comme ça ne marche pas, vous persévérez !

Alors, je le dis ici avec solennité : le CPE est, à bien des égards, plus précarisant que le contrat à durée déterminée, pour une raison simple, c'est que pendant deux ans, tous les salariés embauchés sous ce contrat pourront être licenciés du jour au lendemain, sans explication, sans motif, sans aucune protection, ce qui n'est pas le cas pour les CDD, et vous le savez bien. Cela, toutes les organisations sociales et de jeunes l'ont bien compris.

Le défaut majeur de votre système c'est d'avoir une approche théo... (*Sourires*) technocratique - et théocratique aussi, sur bien des points, monsieur le Premier ministre ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) - du problème, et de considérer les jeunes d'une manière indistincte. Or les jeunes diplômés ou qualifiés qui, aujourd'hui, sont nombreux à trouver du travail en CDI, seront précarisés à cause du CPE.

M. Claude Goasguen. C'est absurde !

M. Jean Glavany. À l'inverse, les jeunes des cités et des banlieues, ceux qui sortent du système scolaire sans qualification, ceux qui ont crié leur colère il y a quelques semaines, ne trouveront pas de solution dans ce contrat et ils n'en ont aucune qui soit adaptée à leur situation. (*Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : si vous êtes si sûr de vous et si fier de votre CPE, pourquoi ne pas accepter de reporter le débat et d'ouvrir la négociation que tous les partenaires sociaux vous réclament ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. (*Protestations et huées sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Nous assistons décidément à une évolution de l'idéologie du parti socialiste ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il y a quelques minutes, M. Hollande vantait les CDD ! J'ai cru mal comprendre ! Mais Arnaud Montebourg, lui, a dit soutenir aussi l'intérim ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pour aller au bout de cette logique, quand allez-vous donc défendre les stages ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Glavany, ce contrat première embauche correspond à un besoin, vous le savez bien. Le chômage a commencé à augmenter plus d'un an avant le départ de M. Jospin, car la croissance avait été cassée. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il a fallu vivre sans croissance, et même avec une dépression pendant près de deux ans. Depuis, la machine a été relancée après un plan, deux plans, trois plans d'urgence pour l'emploi ! Cela fait huit mois.

Tout ce que nous faisons pour les jeunes vous dérange : l'apprentissage, les contrats de professionnalisation, le CIVIS, bref, que nous leur tendions la main, et maintenant, que nous leur proposons ce nouveau contrat. Mais ce qui vous gêne beaucoup plus encore, c'est que la bataille de l'emploi est en passe d'être gagnée, comme celle du logement social, que vous aviez pourtant abandonnée ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2457

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2006